

Prolégomènes à une réflexion sur la problématique Femme et Langage

Lysanne Langevin

Volume 3, numéro 1, automne 1992

La fatigue culturelle du Canada français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800913ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800913ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

1181-9227 (imprimé)

1920-2954 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langevin, L. (1992). Prolégomènes à une réflexion sur la problématique Femme et Langage. *Horizons philosophiques*, 3(1), 121–137.
<https://doi.org/10.7202/800913ar>

Prolégomènes à une réflexion sur la problématique Femme et Langage¹

Placer un individu parmi les femmes, c'est lui imposer, dans la représentation, une série de contraintes, d'occupations et de conduites.

Verena Aebischer

La langue reflète non seulement les règles socio-économiques, mais elle joue également un rôle actif et de renforcement dans l'organisation sociale. La problématique «Femme et Langage» illustre bien cet état de fait. Après avoir isolé des caractéristiques linguistiques attribuables à l'appartenance sexuelle et résultant d'un conditionnement social distinct, de plus en plus d'articles affirment maintenant l'existence d'une modulation de la performance des locuteurs liée à leur rôle et à leur position dans la société. L'identification d'usages linguistiques caractéristiques ou attribués aux femmes ne peut laisser indifférent. Elle permettrait, par exemple, de mieux comprendre comment ces usages sont reçus et évalués notamment dans le cadre de comités de sélection lorsqu'elles postulent des emplois de direction. Cet article vise à exposer les approches et les méthodes susceptibles d'être utilisées pour une meilleure appréhension d'un comportement linguistique commun aux femmes.

Le style féminin : notion sociale et/ou sexuelle?

La prise en compte de la variable sexuelle dans le cadre des études linguistiques, abordée de façon marginale par les ethnologues au début du siècle, eut son véritable coup d'envoi avec l'ouvrage de Robin Lakoff, *Language and Woman's Place*, publié en 1975². Pour la première fois, une étude s'employait

1. Cette réflexion fut effectuée dans le cadre d'une recherche pour laquelle l'équipe GRADE (Groupe de recherche sur l'accès à la direction en éducation) a reçu des subventions du FCAR et du CRSH.

2. *Les Femmes et le langage*, Paris, PUF, 1985, p. 56.

à décrire à la fois l'usage de la parole prise par les femmes et la place du féminin dans la langue. Dans la lignée de la sociolinguistique corrélationniste développée quelques années plus tôt par William Labov³, cet article établissait un lien entre l'usage linguistique et le rôle sexuel des femmes tel que conventionnellement reconnu dans la société nord-américaine et expliquait ainsi l'exclusion des femmes des cercles du pouvoir⁴.

La linguistique dispose de concepts opératoires permettant de mesurer le degré de participation, l'apport et la prise en compte des locuteurs comme membres de la communauté de parole. Parmi ceux-ci, figurent les concepts suivants : la variété stylistique, la variation linguistique et le dialecte. Soucieux d'éviter les connotations suggérées par l'expression «niveaux de langage», les linguistes ont privilégié la notion de «variétés stylistiques». Le terme, s'il recouvre la même réalité, à savoir une hiérarchisation des usages stigmatisés et valorisés de la langue, illustre mieux l'objectif descriptif auquel prétend la science linguistique. Un autre principe, celui de la variation linguistique, fut par la suite identifié et précisé par l'école de Labov : la variation constitue une propriété régulière et intrinsèque du système. En d'autres termes, les variations ne sont pas le propre d'individus mais plutôt le symptôme de constantes collectives indépendantes des critères socio-économiques. La notion de dialecte (faisant appel à une distinction géographique, par exemple les québécoisismes) à laquelle on peut associer celle de sociolecte (identifiée à un groupe social, par exemple la prononciation /mwé/ au lieu de /mwa/ pour le pronom «moi») et d'idiolecte, c'est-à-dire «discours d'une personne qui parle

3. *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976.

4. La clarification de la notion complexe de pouvoir débordant largement les objectifs de cet article, j'invite le lecteur à consulter le chapitre 5 intitulé «Femmes, domination et pouvoir», du collectif *Femmes et pouvoir dans l'Église*, Montréal, publié sous la direction d'Anita Caron chez VLB éditeur, 1991, p.115-146. Je me contenterai dans le cadre de cet article d'identifier le pouvoir comme la capacité et la reconnaissance de la responsabilité de certains individus de contrôler le fonctionnement, le discours et les activités de l'organisation dont ils sont membres.

d'une seule chose à une même personne pendant un temps limité⁵», constituent autant d'instruments linguistiques servant à identifier et à situer les locuteurs par rapport à la réalité sociale.

Malgré leur charge culturelle et leur subjectivité patente, ces trois notions n'en demeurent pas moins efficaces au moment de leur application. Souvent, elles ont servi à divers degrés à expliquer (voire à cautionner) l'exclusion des femmes des instances décisionnelles de notre société occidentale. Le style féminin résulte-t-il d'une construction sociale et/ou sexuelle? Le dialecte ou «sexolecte» féminin pour parler du comportement linguistique de la classe sexuelle des femmes⁶ existe-t-il de fait ou résulte-t-il d'une fabrication issue des attentes et de la perception des interlocuteurs? L'identification d'un sexolecte féminin réel ou imaginaire autorise, *a contrario*, l'appréhension d'un dialecte du pouvoir⁷ puisque, sans pour autant être défini, le sexolecte féminin se voyait attribuer les caractéristiques propres aux catégories minorisées et sans pouvoir de la société. On invoquait indifféremment son caractère familier, vernaculaire, son écart à la norme standard, attribué soit à l'hypercorrection, soit à la conservation d'une forme archaïque,

5. *Sociolinguistique...*, p. 260.

6. Ce terme générique qui hérite sa forme de la famille des dialecte, sociolecte et idiolecte peut, à son tour inclure selon M. Causse (*L'Interloquée. Les oubliées de l'oubli. Dé/générée*, Montréal, Trois, 1991, p.13-24) les gynolecte (propre aux femmes) et androlecte (propre aux hommes). Dans cet article le terme générique sera utilisé accompagné de l'épithète «féminin» pour souligner qu'il n'est pas exclusif aux femmes mais plutôt aux personnes dotées de caractéristiques dites féminines.

7 L'appréhension de ce mode d'expression propre aux locuteurs dotés de pouvoir s'avère quelque peu problématique puisque non seulement la définition du pouvoir nécessite quelques précautions, mais sa perception même semble varier selon l'appartenance sexuelle comme le démontrent les résultats obtenus par l'étude comparative des perceptions d'étudiants féminins et masculins effectuée par M.G. Fine *et al.*, «Student perceptions of gender in managerial communication», *Women's Studies in Communication*, vol. 14, n° 1 (Printemps 1991), p. 43 : «While men equate power with personal style characterized by aggressiveness towards others, women see power as an accompaniment of intelligence. The male definition of power which suggests that one person has power over another [...] the female definition, which suggests that power is internal and intellectual.»

etc. De façon *ad hoc*, la nature de la parole des femmes était fonction de la représentation sociale du féminin. Indépendamment de leur statut professionnel ou de leur occupation, le rôle linguistique des femmes, tel qu'on le prévoit, s'inspire souvent de la responsabilité collective de soutien et de maintien d'harmonie de la cellule familiale qu'on leur a assignée⁸. Du seul fait qu'on recourt aux fonctions/contraintes biologique et sociale des femmes pour caractériser leur rôle linguistique, on évacue dans la marginalité, hors du circuit communicatif, la parole de celles-ci. Cette position certes inconfortable pour les femmes aura un impact sur leur manière de parler; la variable sexuelle devra être combinée «avec la manière dont chaque femme évalue cette prononciation et avec les effets qui en résultent sur sa propre prononciation⁹».

Les concepts de variété stylistique, de variation linguistique et de dialecte, permettent de décrire comment la communauté de parole¹⁰ effectue le choix du répertoire verbal, légifère sur l'accessibilité à ce répertoire et décide de la compartimentation des rôles. Ils s'avèrent cependant insuffisants pour la description complète du processus suivi par la communauté de parole en vue de définir la compétence communicationnelle adéquate et nécessaire au bon fonctionnement de l'échange. Pour ce faire, il est alors nécessaire de recourir à l'utilisation de disciplines connexes et de méthodes diversifiées auxquelles fera allusion cet article dans les pages qui suivent.

Des études se sont multipliées qui indiquent que les actes de langage ne sont pas tellement reliés à l'appartenance sexuelle mais plutôt au rôle des locuteurs. Les objectifs et intentions de ceux-ci seraient à la base des stratégies déployées lors de l'échange conversationnel. Le style adopté

8. Janet L. Johnson, «Questions and role responsibility in four professional meetings», *Anthropological Linguistics*, Indiana University, n° 22 (1970), p.66-76.

9. Aebischer, *Les Femmes...*, p. 18.

10. C'est-à-dire l'ensemble des locutrices et des locuteurs partageant une connaissance et une pratique commune des ressources et des règles d'un code linguistique.

résulterait aussi de la réaction, de la réponse de l'auditoire (en rapport avec ses attentes). Mais surtout, la perception et l'évaluation de l'intervention par les interlocuteurs dépendraient du degré de familiarité et, par extension, de complicité supposé : «...*listeners only tend to be persuaded by an argument when it is voiced in an accent with which they can identify*¹¹.»

Constater que l'usage linguistique reflète l'affiliation et l'attitude du groupe amène à vérifier de façon empirique les différentes perceptions de l'usage linguistique attribuées aux sexes. C'est le rôle social hérité des valeurs culturelles, elles-mêmes inspirées d'une réalité biologique davantage idéologique que fondée sur la nature (cf. le rôle passif attribué jusqu'au XIX^e siècle aux femmes dans le processus de la reproduction) qui finalement sert de référence. Ainsi, les utilisateurs du style féminin ne seraient pas exclusivement des femmes, mais toute personne à laquelle est déniée la responsabilité, qu'elle ait ou non un pouvoir formel. Le fait que les femmes, de façon massive, presque majoritaire suite à une socialisation efficace, se soient trouvées dans les strates inférieures de la société a sans doute contribué à négliger cette distinction entre rôle social et rôle sexuel. Le pouvoir des mots résulterait-il de l'usage et de l'assemblage de mots associés au pouvoir parce qu'énoncés par un représentant de la classe au pouvoir? En d'autres termes, le pouvoir des mots ne serait-il que le pouvoir délégué du porte-parole¹²?

Actuellement, l'apprentissage et la socialisation des hommes et des femmes diffèrent. Cette asymétrie a pour le moment des effets néfastes sur les femmes, par exemple la difficulté d'accès au pouvoir qu'il soit d'ordre politique, économique, culturel, etc. C'est pourquoi il est nécessaire de critiquer les fondements épistémologiques, méthodologiques et classifica-

11. Elyan *et al.*, «RP-accented female speech : The voice of perceived androgyny», *Sociolinguistic Pattern in British English*, Trudgill, P. ed., Baltimore, University Park Press, 1978, p. 124. [C'est moi qui souligne].

12. Causse, *L'Interloquée...*, p. 36.

toires qui font du variable féminin le cas marqué depuis le linguiste O. Jespersen¹³. On constate le paradoxe suivant : le sexolecte féminin (qui constitue la «langue maternelle» de la plupart des locuteurs) devient la forme marginalisée alors que les femmes auxquelles on reconnaît une supériorité au niveau de la performance linguistique (maîtrise du lexique et de la syntaxe) voient leur discours dénigré¹⁴. La compétence linguistique généralement attribuée aux femmes ne leur assure pas la reconnaissance de la compétence communicationnelle ni une évaluation objective de leur performance¹⁵. Ce déni représente un avatar de l'infériorisation immanente des femmes qu'on fonde sur les déterminismes biologique, physiologique et social et illustre l'intériorisation des stéréotypes sexuels¹⁶.

Plusieurs théories linguistiques contradictoires ont traité de la problématique «Femme et langage» afin d'étudier, entre autres, la part que joue le type d'évaluation de la performance linguistique des locuteurs féminins sur le jugement ou la perception générale qu'on retient d'elles. À cette étape préliminaire de la recherche, il s'agira d'identifier les approches disciplinaires et les différents courants linguistiques adéquats pour évaluer et décrire la performance linguistique des locuteurs dans le cadre de conversations et de discussions. Cette démarche nécessite de garder à l'esprit les critères d'ordre moral ou

13. *Nature, évolution et origines du langage*, Paris, Payot, 1976, p. 228-244.

14. Pour plus d'informations sur ce sujet, on peut se référer à la notion de bavardage ainsi qu'à l'article de B. Ellrich, «Travaux récents sur les parlers féminins et masculins en Allemagne Fédérale», *Centre de références, de réflexions et d'informations féministes* (CRIF), bulletin n° 6 (1984), p. 3-11.

15. Pour une revue de la littérature à ce sujet, consulter l'article de Fine, «Student ...», p. 24-48; ainsi que S. Shick Case, «Gender, Language and the Professions : Recognition of Wide-Verbal Repertoire Speech», conférence présentée au Fifth Annual International Conference on Pragmatics and Language Learning, University d'Illinois à Urbana, 4-6 avril, 1991.

16. Plusieurs recherches ont porté sur ces questions, entre autres : V.E. Schein *et al.*, «The relationship Between Sex Role Stereotypes and Requisite Management Characteristics Among College Students», *Sex Roles*, vol. 20, nos 1-2 (1989), p. 103-110; et P. Hayes Bradley, «The folk-Linguistics of Women's Speech : an Empirical Examination», *Communication Monographs*, vol. 48, n° 4 (mars 1981), p. 73-90.

esthétique qui articulent les jugements de valeur ainsi que les écarts existant entre la perception et la réalisation effective des performances.

À la recherche d'une approche systémique...

Dans la foulée de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler l'école de Palo Alto¹⁷, ce travail postule comme point de départ la nécessité d'une approche systémique de la communication. Selon cette école, la communication «est conçue comme un système à multiples canaux auquel l'acteur social participe à tout instant, qu'il le veuille ou non¹⁸». Cette participation intègre à la fois le verbal et le non verbal, la disposition, les gestes, le regard, voire le silence et même l'absence d'interlocuteurs : «Il n'arrive jamais que rien n'arrive¹⁹.» Tout acte de langage suppose une interaction, et l'effet de cette interaction le détermine : «Parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant²⁰.» Si la perspective systémique a inspiré cette étude, l'analyse du système complexe d'interactions dans lequel se situe de façon spécifique la performance linguistique au féminin nécessite ainsi une approche se référant à la fois : à l'ethnométhodologie, (afin de ne pas négliger les conditions d'appartenance sociale dans lesquelles baigne tout locuteur) à la sociolinguistique, (afin de prendre en compte le contexte social) mais aussi à la pragmatique, (afin de ne pas négliger le contexte interactionnel). La détermination et la combinaison de ces variables s'exerçant de façon aussi bien successive que simultanée, quoique difficile à réaliser, m'apparaissent nécessaires si l'on veut éviter tout biais dans l'étude de la problématique.

L'ethnométhodologie, qui étudie l'ensemble des implicites sociaux, permet d'identifier la perception et les attentes dans les échanges langagiers de la vie quotidienne. Cette perspective

17. Le recueil de textes de Y. Winkin intitulé *La Nouvelle communication* (Paris, Seuil, 1981) s'avère une excellente introduction à ce courant de pensée.

18. *Ibid.*, p. 7.

19. *Ibid.*, p. 123.

20. C. Kerbrat-Orecchioni, *Les Interactions verbales*, t. I, Armand Colin, 1990, p.17.

cherche à discerner les principes organisateurs d'une communauté, le sens commun, la régularité (plutôt que les règles) qui se manifeste dans le fonctionnement des interactions sociales : elle permet *a contrario* de constater les violations aux attentes. L'objet de la sociolinguistique consiste par ailleurs, à identifier, à décrire et à expliquer les variations linguistiques des locuteurs en relation avec leurs modes d'organisation sociale. Elle s'emploie à établir une corrélation entre la structure linguistique et la structure sociale, et à interpréter à partir de données extralinguistiques tirées des sciences sociales, des faits linguistiques observés. Enfin, la pragmatique du langage consiste, selon Francis Jacques, à «aborde[r] le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social²¹». Elle autorise à faire des inférences sur les antécédents et sur les effets de la communication en étudiant le processus d'encodage et de décodage de la part de l'émetteur et du récepteur de l'énonciation. En d'autres termes, son champ d'étude analyse comment les phrases sont interprétées selon leur formulation et présentation ainsi que l'effet que celles-ci produisent sur l'interlocuteur. Il est nécessaire, afin de mieux cerner la spécificité de chacune de ces disciplines, d'élaborer un peu plus.

L'ethnométhodologie issue de l'analyse conversationnelle est davantage du ressort des sciences sociales que de la linguistique. Si on l'aborde dans le sens d'une description grammaticale du fonctionnement social telle que développée par E. Goffman²², elle fournit un cadre et une perspective globale dans lesquels s'inscrivent les interactions verbales qui nous intéressent. Elle distingue et identifie les rapports d'autorité et de hiérarchisation implicites entre les différents intervenants lors d'un échange conversationnel. Les notions de jeu de rôle (au sens large), d'appartenance à une équipe, de mise en scène et d'opérations stratégiques subséquentes qu'elle introduit permettent d'appréhender le registre institutionnel

21. Cité dans F. Armengaud, *La Pragmatique*, PUF, Que sais-je? n° 2230 (1985), p. 5.

22. *La Mise en scène de la vie quotidienne*, t. I-II, Paris, Minuit, 1973.

susceptible de modeler à la fois la construction des personnages et leur discours. Suivant une perspective microsocio-linguistique, l'analyse conversationnelle qui l'inspire dégage l'organisation séquentielle de la conversation, les procédures d'allocution et de prise de parole, et vérifie l'aménagement général de la conversation : ses procédés d'ouverture et de fermeture, sa structure ainsi que sa cohésion (anaphore/référence).

Pour leur part, les notions de compétence communicative et de communauté linguistique, telles que développées par les sociolinguistes D. Hymes²³ et W. Labov²⁴, réfèrent à la fois au registre linguistique et sociologique. Elles permettent de mieux circonscrire le champ de cette étude : le sexolecte féminin. En effet, la capacité de parler de façon *appropriée* et pertinente dans un contexte donné ainsi que la notion d'adhésion linguistique suggèrent la présence de règles implicites auxquelles ne sont initiés que les membres en règle. Danielle Laroche-Bouvy affirme :

La conversation partage avec le jeu les caractéristiques suivantes : une unité d'espace-temps, une durée non fixée à l'avance, un dénouement imprévisible, un système complexe de règles constitutives (comme le nombre minimum de deux partenaires), stratégiques (comme les différents mécanismes de prise de parole) et de rituel (comme les formules d'ouverture et de clôture)²⁵.

Il existe des variables de prestige tout autant que des variables stigmatisées. En sociolinguistique, comme on l'a vu, on décrit cette hiérarchisation par le biais de notions telles que la variété stylistique et le dialecte. Les membres d'une communauté linguistique qui partagent les mêmes normes n'adoptent pas nécessairement les mêmes usages. L'adhésion à des jugements de valeur similaires peut même desservir une bonne

23. *Vers la compétence de la communication*, Paris, Hatier-Crédif, 1984.

24. *Sociolinguistique...*

25. J. Lamothe, C. Desautels, «La Conversation des femmes : pratique et perception», texte ronéotypé, p. 1.

part des locuteurs placés ainsi dans un état d'«insécurité linguistique» propre aux groupes sociaux dont l'identité est problématique :

C'est la classe supérieure qui a la plus faible insécurité, et la classe moyenne la plus forte. Les ouvriers ont une plus grande sécurité linguistique que les membres du lumpen-proletariat. Les femmes sont d'une manière générale en *plus grande insécurité linguistique* que les hommes²⁶.

L'approche pragmatique de l'échange conversationnel se distingue du modèle sociolinguistique corrélationniste de Labov par sa prise en compte des conditions d'énonciation. Plutôt que de considérer le sexolecte féminin comme un symptôme de la division sexuelle, on postule l'enchevêtrement du verbal au socioculturel : les aspects structurel et fonctionnel constituent alors le noyau de la recherche et permettent d'identifier l'impact du contexte sur la performance. En effet, la pragmatique, en étudiant les énoncés, analyse les manifestations grammaticales de l'interaction entre le langage et le contexte. Ce dernier peut, selon S. Levinson²⁷, être abordé suivant certains paramètres pertinents à l'étude de la production et de l'interprétation des énoncés. Parmi ceux-ci figurent : le rôle et le statut des locuteurs, la situation spatio-temporelle, le choix du registre de langage, le degré de formalité, sans oublier la place de l'énoncé dans la séquence conversationnelle. Elle traite de l'emploi du langage dans le discours ou la conversation et de sa relation avec la structure de la langue. Ainsi elle étudie comment les marques spécifiques (marqueurs non verbaux — pause, silence, geste, mimique —, marqueurs morphologiques, syntaxiques, lexicaux, prosodiques : intensité, débit, volume, rythme, accent, intonation) de la langue en attestent la vocation discursive.

26. J.B. Marcellesi, B. Gardin, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Librairie Larousse, coll. «Langue et langage», 1974, p. 138. [C'est moi qui souligne].

27. *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 22-23.

J'ai tenté, dans un premier temps, de brosser un tableau des approches et principaux courants linguistiques tenant compte de la nature sociale du langage. Une étude systématique de la problématique «Femme et Langage» devrait s'employer à combiner la perspective systémique aux approches ethnométhodologique, sociolinguistique et pragmatique tout en diversifiant ses méthodes d'observation. Cette précaution méthodologique mais aussi ce souci de multidisciplinarité tiennent du caractère politique de l'enjeu. L'analyse ne doit jamais perdre de vue la perspective et les objectifs visés. L'identification du profil linguistique idéal, par exemple en ce qui concerne un poste de pouvoir et d'autorité dans le monde du travail, de même que l'identification des facteurs linguistiques informels et implicites susceptibles de favoriser l'élimination des candidates à ces postes doivent être effectuées de manière à corriger la situation plutôt que de l'aménager afin de la rendre tolérable. La réflexion sur la problématique «Femme et Langage» ainsi que sur l'existence et la nature du sexolecte féminin est nécessairement reliée à la question plus vaste du rôle social joué par la langue et de ses rôles de reflet et d'instrument du pouvoir.

...et de méthodes systématiques

L'entrée des femmes dans les universités, leur présence au milieu des équipes de recherche, combinées à la critique épistémologique des champs du savoir opérée par le mouvement féministe, ont certes contribué au renouvellement de certaines disciplines, principalement dans le secteur des sciences humaines. Néanmoins, si les théories et les approches commencent à profiter de cet apport, on dénote moins de diligence du côté des méthodes de recherche. La lourdeur de l'«appareillage», mais aussi la pénurie des moyens souvent accompagnée d'un manque de temps expliquent partiellement ce retard. Certains biais sont cependant faciles à éviter, notamment celui du double-standard qui consiste à considérer ce qui relève du féminin comme une variable aléatoire tout en établissant le paramètre masculin comme base de référence. L'échelle

bisexuée : + et - féminin et + et - masculin telle que préconisée par Elyan *et al.*²⁸ s'avère adéquate à cet effet.

La revue de la littérature sur les recherches visant à caractériser et à identifier la performance conversationnelle des locuteurs selon leur classe sexuelle nous permet d'identifier principalement quatre types de méthodes : iconique, prosodique, thématique et pragmatique. Elles relèvent de disciplines variées et utilisent des moyens de cueillette de données tout aussi diversifiées. Malgré le fait que certaines de ces méthodologies recourent à des instruments permettant de mesurer de façon concrète et de quantifier précisément les résultats obtenus, la plupart de celles-ci relèvent de la perception et des attitudes associées aux réalisations linguistiques effectives, c'est-à-dire du domaine de la psychologie sociale. Les résultats contradictoires et par le fait même non probants témoignent avec acuité de l'état embryonnaire de ces recherches.

Afin de mesurer la représentation du langage des femmes et des hommes, Verena Aebischer²⁹ a procédé à une enquête dont le corpus est de nature très homogène : il s'agit de cinquante étudiantes et de cinquante étudiants en psychologie de deux universités parisiennes. Ces sujets furent placés en face de douze dessins représentant six postures différentes tenues respectivement par chacun des sexes. À partir de quinze critères fondés sur des entretiens avec des femmes et d'une échelle de huit points, la chercheure a demandé aux sujets d'évaluer le contenu de chacun de ces dessins quant aux connotations associées aux dessins, à la fréquence de prise de parole, à la proximité, etc. Ce test iconique permet de mesurer les attitudes des sujets. À la lumière des résultats obtenus, Aebischer constate que pour ses sujets-témoins, «bouger les bras signifie bavarder quand il s'agit de femmes³⁰!»; «les représentations sociales de la féminité et de la masculinité sont indépendantes des femmes et des hommes observés³¹»; «la

28. «RP-accented...», p.129.

29. *Les Femmes ...*, p. 133-162.

30. *Ibid.*, p. 151.

31. *Ibid.*, p. 152.

représentation de la femme et du bavardage est partagée par les observateurs des deux sexes³²». Ce type de test déborde par définition le domaine linguistique. Il livre cependant à la sociolinguistique et à la pragmatique des informations précieuses à propos de l'influence des stéréotypes et des idées reçues modelant la perception et la réception du message linguistique.

S'inspirant, lui aussi, de la psychologie sociale, C.D. Aronovitch³³ établit, dans le cadre d'une analyse prosodique, une corrélation entre les caractéristiques physiques de dix voix enregistrées qu'il fait écouter et les jugements sur la personnalité qui y sont associés par quarante collégiens américains des deux sexes. À partir d'une échelle de sept degrés, dotée de six paramètres, il établit d'abord une liste de cinquante-quatre, puis de quinze et enfin de dix caractéristiques associées aux voix. Il constate que les standards d'évaluation diffèrent pour chacun des sexes et que les jugements sont émis indépendamment du fait que la voix recèle ou non les caractéristiques qu'on lui attribue. Il conclut : « *Modes of personality perception based on voice cues are, in part, based on [...] stereotypes. [...] cultural role stereotypes described above seem to be held, in general, by both sexes*³⁴. »

L'approche thématique peut se fonder sur l'établissement de liste de mots, adjectifs ou verbes obtenus à la suite d'une enquête, d'un questionnaire ou d'entrevues. C. Kramer³⁵ dans son analyse des perceptions sur le discours féminin et masculin illustre cette première tendance de l'analyse thématique. À partir d'enquêtes auprès de quatre cent soixante-six étudiants, soit un nombre égal de femmes et d'hommes de race blanche provenant de villes différentes et de niveaux secondaire et universitaire, elle établit d'abord une liste de cinquante et un

32. *Ibid.*, p. 154.

33. «The voice of personality; stereotyped judgments and their relation to voice quality and sex of speaker», *The Journal of Social Psychology*, n° 99 (1976), p. 207-220.

34. *Ibid.*, p. 219.

35. «Perceptions of female and male speech», *Language and Speech*, 20(2), 1977, p.151-161.

adjectifs récurrents caractérisant les discours féminin et masculin parmi lesquels trente-six adjectifs présentent des résultats polarisés selon les sexes. À la suite d'une évaluation de ces caractéristiques par d'autres sujets que ceux ayant établi les listes, l'auteure conclut, grâce à une analyse statistique des données recueillies, à des jugements stéréotypés partagés dans les deux tiers des cas par les femmes et les hommes. Elle constate, d'autre part, une double contrainte («*double bind*») concernant la performance linguistique des femmes : «*female speech [...] is not only perceived as different from men's speech, but it is perceived as a sort of «counter language» to men's*³⁶.»

Grâce aux progrès de la théorie de l'information et du traitement informatisé des données, l'analyse thématique peut aussi s'actualiser de façon plus systématique sous la forme de l'analyse de contenu alors qu'on procède au dénombrement de mots et à la comparaison/confrontation statistique des fréquences obtenues. Dans ce dernier contexte, l'association de mots et d'idées, la concurrence, la récurrence et la corrélation, mais aussi l'ambivalence, la dénégation, l'antithèse et les lapsus peuvent être répertoriés. L'usage de procédés rhétoriques et logiques, les hyperboles, paradoxes, lieux communs, jeux de mot et illogismes constituent autant d'instruments utiles pour cette approche qui repose sur l'idée que le «discours est une expression directe des centres d'intérêt, des opinions, des croyances d'un individu ou d'un groupe³⁷».

Plusieurs recherches en pragmatique du langage ont, d'autre part, eu recours à des paramètres linguistiques. Moore *et al.*³⁸ établissent au début de leur article, un répertoire des paramètres vérifiés empiriquement ainsi que de ceux dont l'investigation reste à faire. Parmi les premiers figurent la longueur des

36. *Ibid.*, p. 159.

37. M.C. D'Unrug, *Analyse de contenu et acte de parole*, Paris, éd. universitaires, 1974.

38. «Gender or situationally determined spoken language differences? The case of the leadership situation», *International Journal of Women's Studies*, 6:1, 1983, p. 44-53.

interventions, la fin de phrase interrogative («*tag question*»), l'autoréférence, la déclaration autodépréciative et l'usage d'éléments de remplissage («*filler statements*»). La revue de la littérature nous permet de conclure à des résultats non probants car contradictoires dans le cas des trois premiers paramètres. Parmi les catégories non encore inventoriées mais susceptibles de servir une recherche sur le dialecte du pouvoir («*leadership style*»), les auteurs identifient les actes de langage d'approbation et de désapprobation, évaluatif, de rappel (d'une directive, par exemple) et les verbalisations concernant le développement de relations interpersonnelles («*relationship development verbalization*»). À l'issue de leur enquête, les auteurs concluent que les différences linguistiques associées au genre biologique relèvent davantage du contexte situationnel spécifique.

L'analyse des marqueurs linguistiques du dialecte de non-pouvoir («*powerless form*») tels qu'inventoriés par M.G. Wiley et A. Eskilson³⁹ : hésitation, intensifieur, forme interrogative et forme détournée («*hedge*»), permet de vérifier la perception des variations de style. Soumettant auprès d'une centaine d'étudiants deux versions qu'elles qualifient de «*powerful*» et «*powerless form*», elles demandent à leurs sujets d'en identifier le degré d'acceptabilité et de succès. Les résultats obtenus leur permettent de constater que la sensibilité aux variations de style varient d'un sexe à l'autre : «*Only female respondents made significant distinctions between applicants on the basis of applicant's speech style...*»⁴⁰ La perception et l'évaluation de la performance ne sont que partiellement déterminées par le comportement verbal, elles résultent prioritairement d'une attribution stéréotypée des caractéristiques. Les auteures confirment l'existence de la double contrainte pour les candidates : «*These findings, in combination with the male ratings on the liking scale, imply that acting appropriately for the position*

39. «Speech style, gender stereotypes, and corporate success : what if women talk more like men?», *Sex Roles*, vol. 12, nos 9-10 (1985), p. 993-1007.

40. *Ibid.*, p. 1003.

would result in negative personal evaluation of the female applicant⁴¹.»

Le développement des techniques audiovisuelles et notamment de l'usage du magnétoscope a permis d'aborder de manière plus globale l'étude des interactions linguistiques. L'entreprise menée par Gregory Bateson intitulée *The Natural History of an Interview*⁴² constitue un cas exemplaire à cet effet. Son analyse d'un entretien de dix minutes filmées et enregistrées, initiée vers la fin des années cinquante, ne fut diffusée que partiellement en 1971. Des études de ce type nécessitent des transcriptions soignées et recèlent une telle quantité d'informations que leurs analyses demeurent encore à compléter et leurs résultats à généraliser. Il est indéniable que des recherches empiriques de cet ordre fourniraient davantage d'informations sur les comportements conversationnels lors de discussions à plusieurs ou dans le cadre de dialogues. Elles permettraient d'affiner la description du fonctionnement conversationnel afin de combler les «trous noirs» qui servent de toile de fond à ce champ de recherche.

L'ensemble des résultats obtenus suivant ces différentes méthodes autorise à conclure que l'appartenance sexuelle est actuellement indissociée du rôle social. Elle filtre et transforme la signification et la perception particulière du comportement linguistique des femmes tandis que leur position sociale collective en modèle les réalisations linguistiques effectives (sexolecte). L'état actuel de la théorie et des méthodes de recherche nous permet tout au plus d'appréhender le fonctionnement du processus discriminatoire. La variable sexuelle jadis considérée comme non significative est depuis deux décennies de plus en plus prise en compte. Quant à la variable situationnelle, sa pertinence n'est apparue que récemment. Dans le cadre d'une recherche sur la problématique «Femme et Langage»,

41. *Ibid.*, p. 1005.

42. N.E. McQuown, G. Bateson, R. Birdwhistell *et al.*, *The Natural History of an Interview*, Chicago, University of Chicago Library, (Microfilm Collection of Manuscripts on Cultural Anthropology, n° 95, series XV).

ces deux paramètres doivent être reliés tout en soulignant la distinction entre les rôles sexuel et social.

Il serait illusoire de croire qu'une explication strictement linguistique de la sélection/élimination des femmes puisse résoudre le problème de la discrimination systémique dont elles sont les principales victimes, néanmoins l'analyse de la fonction instrumentale de la langue dans ce processus permettra d'identifier et de proposer quelques correctifs.

Lysanne Langevin
Collège Édouard-Montpetit